


TOUS CORPS



Aujourd'hui une réunion DRCPN sur les modalités et les critères d'attribution de la prime COVID s'est tenue. Malgré le «quoi qu'il en coûte» présidentiel les premières mauvaises nouvelles viennent de tomber :

- 
- Sur 146 000 policiers de tous corps seuls 15% pourront bénéficier de la prime. Décision interministerielle.
 - Une enveloppe de 14 millions d'euros.
 - Des critères flous laissés à l'appréciation des chefs de services.

**ENCORE UNE FOIS DES DÉCISIONS
INADMISSIBLES PRISES PAR DES TECHNOGRATES
AU DÉTRIMENT DES RÉALITÉS DE TERRAIN !**

Même si cette prime sera exonérée d'impôts et de tous prélèvements sociaux, celle-ci n'est pas à la hauteur de l'engagement de tous les corps actifs, les SIC, administratifs, techniques et scientifiques de la Police Nationale.